



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

■
Direction des affaires
internationales



GUIDE D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT INTERNATIONAL



TABLE DES MATIÈRES

Bienvenue	3	Vie de campus	14
L'université	3	Carte d'étudiant	14
En chiffres	4	Services numériques	15
International	4	Adresse électronique et l'Environnement numérique de travail (ENT)	15
Label Bienvenue en France	4	Restauration	15
Programmes d'échange	4	Bibliothèque universitaire	15
Doubles diplômes	4	Emprunts	15
Programmes enseignés en français spécialement conçus pour les étudiants internationaux	5	Reprographie	16
Programmes enseignés entièrement en anglais	5	Aide à la recherche documentaire	16
Campus internationaux	5	Accessibilité	16
Calendrier universitaire	6	Mission orientation-emploi (CIO-BAIP)	16
Jours fériés	6	Associations étudiantes	16
		Sport	16
		Santé et bien-être	17
Venir étudier à Paris	7	Handicap	17
Votre intégration	7	#RéagirAssas	17
Démarches administratives	8	Assas Environnement	17
Inscription administrative	8		
Inscription pédagogique	9	Adresses des centres de l'Université Paris-Panthéon-Assas 18	
Frais de scolarité	9	Centre Panthéon	18
Visas et titres de séjour	9	Centre Assas	18
Travailler en France pendant vos études	10	Centre Vaugirard	18
Bourses	10	Centre Guy de la Brosse	18
Couverture santé	10	Centre Melun	18
CEAM : Carte Européenne d'Assurance Maladie	11		
Ouvrir un compte bancaire	11	Vos contacts	19
Réseau acc&ss Paris Île-de-France et le <i>Welcome Desk Paris</i>	11		
		Check List	19
Vivre à Paris	12	Avant d'arriver en France	19
Apprendre le français	12	À l'arrivée à Paris	19
Centres de français langue étrangère (FLE)	12	Pendant le séjour	19
Logement	12		
Guide « Se loger à Paris »	12	Informations utiles	19
Transports en commun	13	Sites web	19
Vélib'Métropole	13	Numéros d'urgence	19
Vie culturelle	13		



BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS

En chiffres

- 23 000 étudiants
- 3 000 étudiants internationaux
- 300 accords de coopération et d'échanges internationaux
- 5 champs disciplinaires : Droit, Science Politique, Économie, Gestion, Information et communication
- 123 diplômes nationaux (Licence-Master-Doctorat),
- 69 diplômes d'université (DU),
- 9 doubles et triples diplômes
- 5 écoles doctorales, 1 000 doctorants
- 3 campus à l'étranger : Dubaï, Maurice et Singapour
- 1 campus numérique Agor@ssas
- 360 associations étudiantes

L'UNIVERSITÉ

Située au cœur de Paris, dans le Quartier Latin, l'Université Paris-Panthéon-Assas est la première et la plus ancienne université de droit en France. Elle a été fondée au XIII^e siècle. Sa réputation d'excellence pour la qualité de ses enseignements et de la recherche est reconnue en France et à l'étranger.

Engagée dans une éducation de première qualité, elle accueille 23 000 étudiants, dont 3 000 étudiants internationaux, dans les domaines du droit, des sciences politiques, de l'économie, de la gestion et des sciences de l'information et de la communication.

Ses professeurs sont unanimement reconnus dans leurs domaines de compétences en France et à l'international.

L'Université Paris-Panthéon-Assas vise à développer les échanges avec ses partenaires européens et internationaux et partage la même ambition : offrir une formation et développer des programmes de recherche de grande qualité.



INTERNATIONAL

L'Université Paris-Panthéon-Assas attache une grande importance à ses partenariats et relations internationales.

L'université totalise 300 accords de coopération avec 200 universités partenaires dans plus de 50 pays du monde entier.

La Direction des affaires internationales de l'université a pour mission de gérer les collaborations dans le cadre des accords de coopération et des programmes d'échanges d'étudiants. En outre, elle assiste les étudiants internationaux en mobilité individuelle et en mobilité encadrée (hors programmes d'échanges).

Label Bienvenue en France



L'Université Paris-Panthéon-Assas a obtenu le Label Bienvenue en France « 2 étoiles » qui distingue les établissements proposant des dispositifs permettant d'assurer la bonne intégration des étudiants internationaux. Le score obtenu par l'Université Panthéon-Assas (deux sur trois étoiles au total) atteste de la qualité de l'accueil réservé à ses étudiants internationaux.

Alliance 4EU+



L'Université Paris-Panthéon-Assas fait partie de l'Alliance universitaire européenne 4EU+. Reconnue pour son excellence en sciences-sociales, en particulier en droit, l'Université Panthéon-Assas vient compléter le profil des autres membres et renforcer la multidisciplinarité de 4EU+. Pour l'Université Panthéon-Assas, ce sera la possibilité d'investir davantage dans la recherche pluridisciplinaire, notamment sur les questions de

développement durable et d'intelligence artificielle au sein d'un système universitaire européen.

Programmes d'échanges

L'Université Paris-Panthéon-Assas propose un grand nombre d'échanges avec des universités en Europe et dans le monde. La plupart des programmes sont organisés dans le cadre du programme Erasmus+. Les échanges totalisent 850 étudiants en mobilité par an.

Un large choix d'enseignements de niveau licence et master ainsi qu'une offre très étendue de cursus sont proposés aux étudiants provenant d'universités partenaires.

Par ailleurs, deux certificats spécifiques sont proposés aux étudiants en programme d'échange : le « certificat de droit français et international » et le « certificat de français de spécialité ».

Cours en anglais

Les étudiants en programme d'échange ont la possibilité de suivre des cours dispensés en langue anglaise en droit et en économie.

Pour plus d'informations, consulter [la liste des cours en anglais selon les disciplines](#) sur le site internet.

Doubles diplômes

L'Université Paris-Panthéon-Assas propose 8 doubles diplômes de droit (droit français et des pays partenaires) en partenariat avec des universités au Royaume-Uni, en Allemagne, en Espagne, en Irlande, en Suisse et en Italie.

L'Université Paris-Panthéon-Assas a également créé un master Juriste européen en partenariat avec 7 autres universités du réseau *European Law School*. Les étudiants bénéficient d'une formation de 3 ans dans leur pays d'origine, effectuent leur quatrième année à l'université de Humboldt à Berlin (Allemagne) avant de terminer leur cursus dans une des 5 autres universités partenaires : King's College London (Royaume-Uni), l'Université de Rome La Sapienza (Italie), l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas), l'Université catholique portugaise (Lisbonne, Portugal), ou l'Université nationale et Kapodistrienne d'Athènes (Grèce) et l'Université autonome de Madrid (Espagne)

Programmes enseignés en français spécialement conçus pour les étudiants internationaux

Diplômes Supérieurs d'Université (DSU) : Direction des affaires internationales

Le DSU est une formation en droit de niveau master. C'est une excellente préparation pour les étudiants avec un niveau B2 de langue française qui ont pour projet de s'inscrire à un master national l'année suivante.

Il existe 6 formations de DSU :

- Droit des affaires et de l'entreprise
- Droit international privé
- Droit international public
- Droit administratif
- Droit civil
- Droit de l'Union européenne

Master en droit français et européen (niveau C2 de français requis) : scolarité de master

LL.M. en droit français, européen et international (niveau C1 de français requis) : l'Institut de droit comparé

Programmes enseignés entièrement en anglais

- LL.M. in European Law : [l'Institut de droit comparé](#)
- LL.M. in International Business Law : [centre Assas](#)

- LL.M. AWArDS : Assas world Arbitration and disputes settlement : [l'Institut de droit comparé](#)
- LL.M. Public Law and Democracy : [Institut Michel Villey](#)
- Master International Human Resources Management : [CIEFOP](#)
- Summer School « Certificate in Private law and Economics (Yale/Assas Université/Essec Paris) » : [Direction des Affaires intentionales / IHEI](#)

Campus internationaux

En 2011, l'Université Paris-Panthéon-Assas a lancé un ambitieux programme d'internationalisation, notamment par la création de plusieurs campus, labellisés « Assas International », à travers le monde : Dubaï, Maurice, Paris et Singapour.

Assas International a pour vocation de former à leur métier les futurs directeurs financiers et juridiques, gérants de holdings ou de grandes entreprises ou leurs conseillers.

L'École offre plusieurs programmes.

Les diplômes délivrés par l'université sont :

- LL.M. Droit international des affaires à Dubaï, Paris, Maurice et Singapour.
- Bachelor de Droit (LL.B.) à Dubaï et Maurice.
- Bachelor in Economics and Finance à Maurice.
- Un programme dit « exécutif » de séminaires sur demande, visant à étoffer et améliorer les compétences des avocats, gérants et conseillers internes dans des domaines juridiques spécifiques liés aux affaires internationales, à Singapour.
- Un programme court en mars et un cours d'été en juillet dispensés à Singapour.

Tous les programmes sont dispensés par des professeurs de l'Université Paris-Panthéon-Assas et par des professionnels du droit venant d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Indo-Pacifique. Les programmes sont tous basés sur des études de cas et un approfondissement des sujets clés, dans une perspective pluridisciplinaire et transversale.

Pour plus d'informations : <https://assas-international.com/>



CALENDRIER UNIVERSITAIRE

L'année universitaire est organisée en 2 semestres de 12 semaines chacun.

Il y a 2 périodes d'examens en décembre / janvier et en mai/juin, toutes 2 précédées d'une semaine consacrée aux révisions.

Des périodes de vacances sont prévues à Noël (2 semaines) et au printemps (2 semaines).

Jours fériés

- 1^{er} novembre : Toussaint
- 11 novembre : Armistice 1918
- 25 décembre : Noël
- 1^{er} janvier : Jour de l'An
- Début avril : Lundi de Pâques
- Mi-mai : Ascension
- 1^{er} mai : Fête du travail
- 8 mai : Armistice 1945
- Fin mai : Pentecôte
- 14 juillet : Fête Nationale
- 15 août : Assomption

Pour plus d'informations, consultez le calendrier de l'année universitaire



VENIR ÉTUDIER À PARIS

VOTRE INTÉGRATION

Les événements et festivités organisés par l'université ont pour but d'aider les nouveaux étudiants à s'adapter aux études en France et à s'installer dans leur vie à Paris ou à Melun.

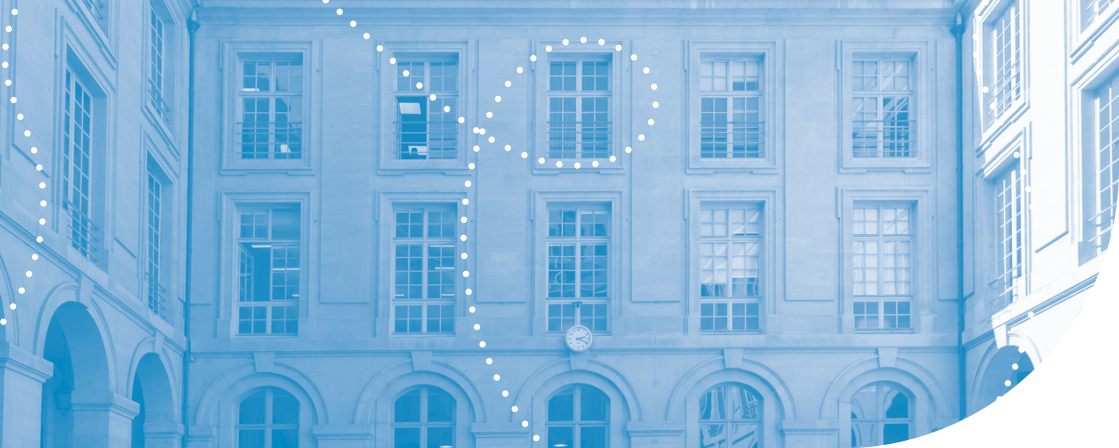
Chaque année, les étudiants internationaux primo-arrivants sont accueillis lors d'une pré-rentrée coordonnée par le *Welcome desk* de l'université.

Cette pré-rentrée s'articule de la manière suivante :

- Des réunions d'accueil et d'information administrative permettant d'accueillir et orienter les étudiants.
- Des réunions d'accueil pédagogiques animées par les enseignants responsables détaillant l'organisation du système universitaire français et le contenu des cours.
- Des cours d'introduction au droit français et de méthodologie pour tous les étudiants en droit et en science politique.

- Des manifestations d'accueil et d'intégration : petit déjeuner du président, réunion d'information générale, journée sportive et culturelle, journées portes ouvertes, rentrée solennelle, dans les principaux centres : Assas, Vaugirard et Melun.
- Une présentation et une visite de la bibliothèque universitaire.

Tout ce programme est offert aux étudiants pour assurer leur intégration dans les meilleures conditions. Présents pour un semestre, une ou plusieurs années à l'Université Paris-Panthéon-Assas, en programme d'échange, double diplôme ou en mobilité individuelle, les étudiants internationaux ont ainsi la possibilité de se rencontrer et d'identifier leurs interlocuteurs au sein de l'université.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

INSCRIPTION

Une fois admis à l'Université Paris-Pan-théon-Assas, l'inscription se fait en plusieurs étapes :

Contribution Vie étudiante et de campus (CVEC)

Chaque étudiant en formation initiale ou en mobilité individuelle dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement s'acquitter de la CVEC pour pouvoir s'inscrire dans l'établissement.

La CVEC permet de financer l'accès aux soins (centres de santé universitaires, Étudiants Relais Santé (ERS), etc.), l'accompagnement social, les projets d'associations étudiantes, développer la pratique sportive et la vie culturelle, améliorer l'accueil des étudiants.

Le montant de la CVEC s'élève à 103 euros pour l'année 2024/2025 et peut être réglé sur le site internet. Certains étudiants, selon leur statut, ne sont pas assujettis à la CVEC.

Pour obtenir une attestation :

1. Créez un compte sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr)
2. Acquitez-vous de votre CVEC
3. Téléchargez votre attestation

Vous devrez fournir votre attestation lors de l'inscription. Si vous êtes exonérés, vous devez suivre la même démarche.

Pour plus d'informations, consultez le site de la [CVEC](https://www.cvec.fr).

Inscription administrative

Le paiement des droits d'inscription permet d'obtenir votre carte d'étudiant, votre certificat de scolarité et d'accéder aux services de l'université, et en particulier aux ressources documentaires et bibliothèque en ligne.

Plus d'informations sur [Inscription administrative](#)

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique vous permet de vous inscrire aux cours : matières obligatoires et optionnelles, cours magistraux (CM), et de réaliser vos choix de matières facultatives et de travaux dirigés (TD).

Travaux dirigés (TD)

Cette inscription consiste à choisir dans un second temps et selon un calendrier défini les horaires de groupe de TD rattachés aux matières que vous avez choisies.

Plus d'informations sur [Inscription pédagogique](#)

Frais de scolarité

Les étudiants non ressortissants de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de Monaco, d'Andorre ou de la province du Québec sont généralement soumis aux droits d'inscription différenciés.

Plus d'informations sur [Frais de scolarité](#)

Visas et titres de séjour

La toute première demande de visa doit être enregistrée sur internet, en général entre juillet et

septembre, via le portail [France-Visas](#) : numérisation, dépôt des pièces justificatives, paiement des frais de visa en ligne. À défaut, les demandes peuvent être adressées au consulat ou à l'Ambassade de France.

Fin 2023, tous les consulats seront reliés à France-Visas.

La demande de visa doit être effectuée au plus tôt 3 mois avant et au plus tard 15 jours avant la date du départ.

Les frais de dossier de visa s'élèvent à 99 euros, ou à 50 euros si l'étudiant est passé par Campus France. Les frais de visa sont gratuits si l'étudiant est boursier.

Le délai de délivrance des visas long séjour est en général de 8 à 10 jours mais selon la loi, les services consulaires ont un délai de 2 mois maximum pour répondre à une demande de visa.

Le VLS-TS permet de séjourner en France de quatre mois à un an afin d'y suivre des études supérieures.

Important : le visa est à valider dans les 3 mois suivant l'arrivée en France sur le site de l'[ANEF](#)

Pour le renouvellement du titre de séjour, les étudiants étrangers présents en France doivent passer par la procédure dématérialisée de l'ANEF.

Le renouvellement du visa long séjour ou titre de séjour doit être sollicité au plus tôt 4 mois et au plus tard 2 mois avant la fin du titre détenu.

Attention : en cas de demande de renouvellement déposée moins de 2 mois avant la date d'expiration du VLS TS ou de la carte de séjour, l'étudiant devra payer une taxe de retard de 180 euros en plus de la taxe au séjour habituelle. En cas de document manquant, pour éviter toute pénalité de retard, il vaut mieux déposer un dossier incomplet et remplacer le document manquant par une courte lettre explicative. Au moment de l'examen du dossier, la préfecture demandera un complément de dossier.

L'étudiant doit prouver qu'il continue à remplir les conditions de séjour en France : poursuites d'études avec caractère réel et sérieux (assiduité), cohérence du parcours et moyens d'existence.

Après une 1^{ère} année de séjour en France sous VLS-TS « étudiant » (Visa Long séjour valant titre de séjour mention « étudiant »), l'étudiant est éligible à la carte de séjour pluriannuelle pour le reste de son cycle d'études.

Si l'étudiant n'a pas effectué ses démarches dans les délais pour le renouvellement de son titre, il s'expose à une rupture de ses droits.

Si un étudiant redouble ou change d'orientation, son dossier est étudié. Il ne peut pas prétendre à la carte pluriannuelle.

Le dispositif e-MERAUDE offre aux étudiants un accompagnement pour les aider dans leurs démarches à réaliser en ligne. Ces accueils se font sur site et habituellement sur rendez-vous

À Paris : www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/demarches/les-points-daccés-numeriques-pour-les-etrangers). Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone, courriel ou via un module sur le site de la préfecture.

Pour plus d'informations, consulter la FAQ sur : administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/faq

Un service bilingue (français/anglais) est également disponible.

Attention : le passage en préfecture reste obligatoire pour la remise du titre.

Après le dépôt de la demande en ligne et pendant l'instruction du dossier, la préfecture pourra délivrer une ou plusieurs « attestations de prolongation d'instruction » prolongeant le droit de séjour et les autres droits acquis (travail à titre accessoire, aides sociales, franchissement des frontières de l'espace Schengen).

Une fois la décision de la préfecture prise, une « attestation de décision favorable » est délivrée, avec les mêmes dates de validité que la carte de séjour en cours de fabrication. Cette attestation donne les mêmes droits que la carte de séjour elle-même. Attention: il est impératif malgré tout de retirer la carte de séjour dès que possible quand elle est prête. En effet, il n'est pas possible d'entamer une nouvelle procédure de demande de renouvellement de titre tant que la carte de séjour arrivant à expiration n'a pas été délivrée.

En cas de problèmes techniques au cours de la procédure, pour empêcher la rupture de droits, il est délivré une « attestation de prolongement d'instruction » qui permet de justifier de ses droits auprès de l'administration.

Travailler en France pendant vos études

Les Étudiants étrangers sous titre de séjour mention «Étudiant-élèves - Travail à titre accessoire» peuvent travailler sans demander d'autorisation de travail jusqu'à 60 % de la durée annuelle de travail soit 964 heures par an. Les étudiants algériens ne peuvent travailler que 50% de la durée annuelle de travail soit 822h50 par an, après avoir obtenu une autorisation de travail (demande à déposer sur l'ANEF).

Rappel : les étudiants algériens, qui relèvent de l'accord bilatéral de 1968, peuvent travailler jusqu'à 50% de la durée annuelle.

Après ses études, un étudiant étranger peut solliciter une demande de changement de statut vers un titre de séjour l'autorisant à travailler

Il existe par ailleurs plusieurs **titres professionnels** :

- **Le passeport Talent** délivré à un salarié qualifié (niveau de diplôme et de salaire requis) ou à un salarié d'une entreprise reconnue innovante par l'État
- **La carte de séjour salarié ou travailleur temporaire** permet l'accès à l'emploi pour un étudiant titulaire d'un diplôme au moins équivalent au master et avec un salaire supérieur ou égal à 1,5 fois le SMIC.
- **La carte de séjour temporaire recherche d'emploi ou création d'entreprise.** Cette carte est accessible dans l'année qui suit l'obtention d'une licence professionnelle, d'un master spécialisé ou d'un autre diplôme au moins équivalent au master. Elle peut aussi être attribuée à un ancien étudiant jusqu'à 4 ans après l'obtention de son diplôme s'il est retourné dans son pays d'origine après la fin de ses études en France. Cette carte RECE est valable un an, non renouvelable, et permet de chercher un emploi ou de créer une entreprise en France. Une fois l'emploi trouvé et avant la date d'expiration de la carte RECE, son titulaire devra faire une demande de changement de statut vers un titre passeport Talent, salarié ou travailleur temporaire

Enfin, les candidats étrangers préparant une formation en alternance de niveau master n'ont pas l'obligation de justifier d'une première année d'études en France et peuvent travailler au-delà de 964 heures/an dans le cadre de leurs études (contrat d'apprentissage).

Plus d'informations sur le site officiel de l'administration française.

Bourses

Les étudiants étrangers peuvent bénéficier de bourses de la part de leur gouvernement ou de l'État français selon leur statut.

Plus d'informations sur l'annuaire des programmes de bourses de [Campus France](#).

Couverture santé

L'inscription à l'Assurance Maladie est gratuite et obligatoire. Elle vous permet de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant toute la durée de vos études.

Étape 1 : vos démarches d'inscription

Dès votre arrivée sur le territoire français et après avoir obtenu votre attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur :

- **Inscrivez-vous sur le site dédié de l'Assurance Maladie [etudiant-etranger.ameli.fr](#).**
- **Saisissez les informations obligatoires.**
- **Déposez les pièces justificatives demandées**, qui diffèrent selon votre situation et votre pays d'origine.

À l'issue de ces étapes, **votre espace personnel** est créé. Vous pourrez y accéder à partir de l'adresse mail renseignée lors de votre inscription.

L'Assurance Maladie vous délivrera une «attestation de droits à l'assurance maladie» à présenter aux professionnels de santé dans l'attente de votre carte vitale.

Étape 2 : vos démarches de santé pour être vite et bien remboursé

- **Déclarer votre médecin traitant** pour vous assurer un meilleur suivi médical et être mieux remboursé. Il propose des soins adaptés et vous oriente vers un spécialiste si besoin.

Le médecin traitant est un médecin généraliste qui est votre premier interlocuteur dans le parcours de santé.

- **Adhérer à une complémentaire santé** pour compléter le remboursement de l'As-

surance Maladie. Si vos ressources sont modestes, l'Assurance Maladie peut vous aider avec la [Complémentaire santé solidaire](#).

- **Commander votre carte Vitale à réception du courrier suite à votre inscription sur le site etudiant-etranger.ameli.fr.** La carte Vitale est à présenter lors de vos rendez-vous médicaux. Elle contient tous les renseignements nécessaires au remboursement de vos frais de santé et à la prise en charge en cas d'hospitalisation. Elle est à mettre à jour une fois par an et à chaque changement de situation dans les bornes installées dans les caisses d'assurance maladie ou dans la plupart des pharmacies.
- **Ouvrir votre compte ameli** sur l'appli ameli (à télécharger dans Google Play ou App Store) ou ameli.fr pour suivre vos remboursements, actualiser vos informations personnelles et accéder à l'ensemble des services en ligne.

Si vous rencontrez une difficulté dans vos démarches d'inscription à l'Assurance Maladie, contactez le **3646** (service gratuit + prix appel) **du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30**. Sur demande, vous pouvez être mis en relation avec un téléconseiller qui pourra vous répondre en anglais et un rendez-vous vous sera proposé.

Vous pouvez par ailleurs vous abonner à « [mes tips santé](#) » sur Instagram.

CEAM : Carte Européenne d'Assurance Maladie

Les étudiants titulaires d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ou d'un certificat provisoire n'ont pas besoin de s'inscrire à la sécurité sociale française. Lorsqu'ils ont besoin de soins, ils doivent se rapprocher de la caisse d'assurance maladie de leur lieu de résidence et transmettre les pièces justificatives suivantes :

- CEAM ou certificat provisoire
- Certificat de scolarité
- IBAN ou RIB
- Attestation sur l'honneur précisant que l'étudiant est à la charge financière de ses parents

Ouvrir un compte bancaire

Il est conseillé aux étudiants dont le séjour en

France dure plus de trois mois d'ouvrir un compte bancaire.

Cela facilitera les démarches administratives et la vie quotidienne : régler les factures (gaz, électricité, loyer), recevoir les remboursements des frais de santé, ouvrir un contrat de téléphonie mobile, prendre un abonnement de transport (Passé Navigo) et plus largement régler les dépenses quotidiennes.

Pour ouvrir un compte, plusieurs documents sont demandés par les banques :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- L'attestation de scolarité ou carte d'étudiant
- Une carte de séjour

Réseau acc&ss Paris Île-de-France et le Welcome Desk Paris

Le réseau acc&ss accompagne les étudiants, doctorants et chercheurs franciliens de toutes nationalités, dans la préparation de leur séjour et de leur installation en Île-de-France sur de nombreux sujets : démarches administratives, aide à la recherche de logement, réglementation du travail, recherche d'un emploi, apprentissage du français, activités culturelles, etc.

Un guichet multiservices et multilingue situé à la CIUP a été créé pour vous : le *Welcome Desk* de Paris.

Outre la possibilité de faire vos démarches en ligne, vous y trouverez également des informations sur votre séjour à Paris et pourrez rejoindre une communauté d'étudiants prêts à partager leur expérience de mobilité internationale. Le *Welcome Desk Paris* est ouvert habituellement de septembre à fin octobre, mais les équipes d'acc&ss restent disponibles toute l'année. Pendant le *Welcome Desk Paris*, vous pourrez être accompagnés dans vos démarches par des agents de l'Assurance Maladie et de la CAF. Plus d'informations sur le site du *Welcome Desk Paris*

Contact :

CIUP

17, boulevard Jourdan, 75014 Paris

Accès : RER B « Cité Universitaire »

Modalités de contact :

<https://access.ciup.fr/access-paris-centre/contact/>



VIVRE À PARIS

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Centres de Français Langue Étrangère (FLE)

L'Université Paris-Panthéon-Assas propose des cours de Français Langue Étrangère (FLE) aux étudiants internationaux en programme d'échange, en LLM et en DSU.

De nombreuses écoles de langues, les Alliances françaises et centres universitaires proposent par ailleurs des formations et des services adaptés à tous les styles d'apprentissage pour les étrangers désireux d'approfondir leur maîtrise de la langue française.

Le Grand Répertoire des centres de FLE permet d'identifier les centres qui bénéficient du « label qualité FLE » implantés sur le territoire français.

LOGEMENT

Guide « Se loger à Paris »

Retrouvez des informations détaillées relatives au logement dans le guide du logement qui figure sur la page : <https://www.assas-universite.fr/fr/international/assas-welcome-desk>

À retenir :

- **Le CROUS** (Centre Régionale des Œuvres Universitaires et Scolaires) pour les résidences universitaires : www.crous-paris.fr/logement
- **La CIUP** : Cité Internationale Universitaire de Paris : <https://www.ciup.fr/>
- **La garantie visale** : solution de caution locative pour les étudiants de moins de 30 ans : <https://www.visale.fr/>
- **La CAF** pour les aides personnalisées au logement (APL) : <https://caf.fr/>

TRANSPORTS EN COMMUN

Paris et la région Île-de-France bénéficient d'un large réseau de transports en commun RATP/ SNCF : métro, bus, RER, tramway, transilien.

En semaine, le métro et le RER fonctionnent de 5h30 à 1h15 environ et jusque 2h15 le samedi, dimanche et veille de jours fériés.

Pour se déplacer et visiter facilement Paris et l'Île-de-France :

- Le site RATP : <https://www.ratp.fr/>
- L'application : <https://www.ratp.fr/apps/bonjour-ratp> (horaires, itinéraires, tarifs, chargement des abonnements, accès Vélib, etc.)
- L'application : <https://www.ratp.fr/apps/next-stop-paris> gratuite et disponible en 10 langues.

À retenir :

- **Le forfait Imagine'R Etudiant (réservé aux étudiants de moins de 26 ans)** permet de voyager de façon illimitée en Île-de-France moyennant 382,40 euros par an : <https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs/forfait-imagine-r>
- **Le forfait Navigo mois (86,40 €) ou semaine (30,75 €)** permet de voyager de façon illimitée en Île-de-France : <https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs/forfaits-navigo-mois-et-semaine>

De nombreuses propositions tarifaires existent selon si vous êtes étudiant, usager occasionnel, usager régulier, etc. Pour plus d'informations, consulter le site de la RATP

VÉLIB'MÉTROPOLE

Vélib'Métropole est un service de vélos partagés qui propose 1400 stations à Paris et en Île-de-France et met à disposition 20 000 vélos en version classique (Vélib vert) ou avec assistance électrique (Vélib bleu). Pour connaître les différentes offres tarifaires, consulter le site **Vélib' Métropole**, rubrique « souscrire un forfait » : <https://www.velib-metropole.fr/offers>

VIE CULTURELLE

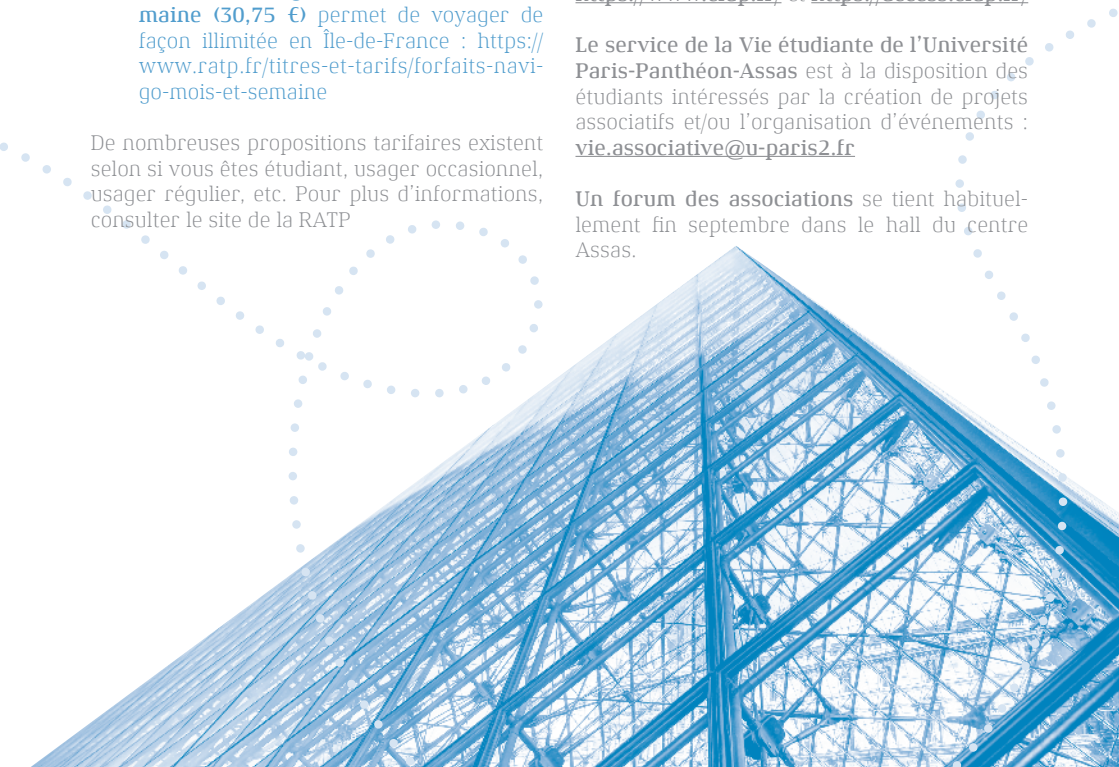
La vie culturelle est particulièrement riche à Paris : musées, théâtres, cinémas, concerts, opéras, ballets.

Paris et la région proposent de nombreux événements culturels et la Ville de Paris offre régulièrement des événements gratuits .

La Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP), par l'intermédiaire de son réseau Acc&ss Paris Île-de-France, propose un grand nombre d'activités culturelles réservées et/ou conçues pour les étudiants internationaux : <https://www.ciup.fr/> et <https://access.ciup.fr/>

Le service de la Vie étudiante de l'Université Paris-Panthéon-Assas est à la disposition des étudiants intéressés par la création de projets associatifs et/ou l'organisation d'événements : vie.associative@u-paris2.fr

Un forum des associations se tient habituellement fin septembre dans le hall du centre Assas.





VIE DE CAMPUS

Des installations et des services destinés aux étudiants pour une expérience unique au cœur de Paris !

Attentive aux besoins des étudiants, l'université propose de multiples services numériques, tutoriels et une base de données très riche de la bibliothèque. Pour accompagner au mieux les étudiants internationaux, l'université met à disposition des cursus spécifiques et des services d'accompagnement professionnel, ainsi que des bureaux dédiés aux programmes d'échange, aux doubles diplômes et aux candidats internationaux en mobilité individuelle. Diverses activités sportives et culturelles extra-universitaires sont également proposées. Tous ces éléments permettent ainsi de compléter et harmoniser l'expérience de chaque étudiant dans l'université.

CARTE D'ÉTUDIANT

La carte d'étudiant de l'Université Paris-Panthéon-Assas est une carte multiservices qui permet de :

- Justifier de votre statut d'étudiant.
- Payer vos repas dans les restaurants et cafétérias du CROUS.
- Payer vos impressions et photocopies dans les bibliothèques de l'Université Panthéon-Assas.
- Réserver les salles de travail au centre Assas.
- Accéder à la salle de sport du centre Assas.
- Emprunter des ordinateurs portables et des tablettes auprès de la bibliothèque.
- La carte d'étudiant vous sera demandée pour accéder aux bâtiments de l'Université Panthéon-Assas et lors des sessions d'examens.

SERVICES NUMÉRIQUES

L'adresse électronique et l'Environnement numérique de travail (ENT)

Après votre inscription à l'université, vous devez activer votre adresse électronique en vous connectant à l'Environnement numérique de travail (ENT) à l'adresse : <https://ent.u-paris2.fr>.

Il est indispensable que vous utilisiez votre messagerie étudiante.

Avec votre messagerie électronique (prénom.nom@etudiants.u-paris2.fr), vous aurez accès aux actualités, événements et informations de l'université, aux travaux dirigés en ligne, à certains de vos cours en vidéo, à Agor@ssas, aux offres d'emploi, aux stages via Réseau pro, aux ressources numériques de la bibliothèque : livres, revues, catalogues, collections.

L'université offre trois modes d'accès Wi-fi :

- Le **Wifi Paris2** dans les locaux de l'université
- **Eduspot** pour l'ensemble de la France
- **Eduroam** au niveau mondial.

Ces trois réseaux sont accessibles grâce à vos identifiants ENT.

A savoir : Il est possible de configurer les paramètres de votre messagerie personnelle pour y transférer vos courriels de la messagerie Université Paris-Panthéon-Assas.

En cas de problème de connexion, envoyer un email à support-ent@u-paris2.fr

RESTAURATION

Le **CROUS** propose de nombreux restaurants universitaires à Paris. Les repas y sont équilibrés, à petits prix et situés à proximité ou au sein même des lieux d'études.

Le CROUS de Paris compte 18 restaurants, 36 cafétérias et 4 food-trucks.

Les lieux de restauration sont ouverts du lundi au vendredi. Certains vous accueillent aussi le soir et/ou le week-end. Retrouvez la liste des restaurants sur le site du CROUS dans la rubrique où manger et sur l'application « Crous Mobile » pour consulter les horaires et les adresses.

Les différents centres de l'Université Paris-Panthéon-Assas proposent également une offre de restauration aux étudiants.

Au centre Assas :

- Le Cujas : restauration rapide (café, viennoiseries) de 8h30 à 17h45.
- Le Portalis : restauration légère (sandwiches, plats préparés) de 9h30 à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 15h le samedi.
- Le Bodin : bar à salades (formules équilibrées sur le pouce de salades et de pâtes) de 11h30 à 14h30.

Au centre Panthéon : cafétéria

Au centre Vaugirard : cafétéria

Au centre Melun : restaurant universitaire du centre de Melun, bâtiment Fréteau de Saint-Just – RDC, rue du Port à Melun (77).

Le paiement des services au sein des restaurants et cafétérias universitaires du CROUS de Paris s'effectue par le biais d'**Izly**.

La carte d'étudiant de l'Université Paris-Panthéon-Assas est dotée d'une puce qui permet de l'utiliser comme moyen de paiement (cf. Carte d'étudiant).

Plus d'informations sur le site **Izly**.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

La bibliothèque universitaire est répartie sur trois sites : Assas, Panthéon et Melun et est associée à un réseau de bibliothèques spécialisées. L'Université Paris-Panthéon-Assas compte en effet plus de 30 bibliothèques et 24 centres de recherche.

La bibliothèque universitaire d'Assas offre aux étudiants l'environnement de travail le plus moderne de France. Elle propose de nombreuses ressources documentaires (livres, revues, articles, annales, thèses) répertoriées dans des bases de données consultables via l'ENT.

Les emprunts

- 5 documents pour 14 jours en utilisant les automates de prêt ou en sollicitant le personnel de la bibliothèque
- Retour auprès du personnel de bibliothèque et dans la « boîte à livres ».
- Ordinateurs portables, tablettes et clés USB à la journée

Reprographie

Les photocopies, scans et impressions peuvent se faire à partir de l'ENT et à partir des postes fixes (paiement par carte Cartadis et par Izly).

Aide à la recherche documentaire

Des bibliothécaires et des tuteurs documentaires sont à votre disposition.

Des tutoriels en ligne sont également disponibles sur le site de la bibliothèque.

Accessibilité

Les différents centres sont habilités à recevoir les personnes en situation de handicap : travail en lien avec le service Handicap de l'université.

Outre les ressources documentaires physiques, l'université permet aux étudiants de se connecter à une offre très large de ressources numériques et propose un accès en ligne à plus de 35 000 livres au format électronique, des millions de journaux et articles publiés par des universitaires de renom. Les étudiants peuvent accéder à ces ressources à tout moment où qu'ils soient. Plus d'informations sur le site de la bibliothèque de l'Université de Paris-Panthéon-Assas.

Contact : bu@u-paris2.fr

MISSION ORIENTATION-EMPLOI (CIO-BAIP)

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) propose un accompagnement et des conseils tout au long de la formation et s'adresse à un public large.

Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) diffuse aux étudiants une offre de stages et d'emplois en lien avec les formations proposées par l'université.

Les stages peuvent augmenter vos chances de trouver un emploi après l'obtention de votre diplôme. Les masters professionnalisants de l'université et la Mission orientation-emploi accompagnent activement les étudiants dans leur recherche de stage et les préparent à l'entrée dans la vie active.

Une Job Fair est organisée chaque année par l'université. C'est l'opportunité de rencontrer les entreprises françaises, européennes et internationales, ainsi que les cabinets d'avocats. Contacts et informations sur le portail de la Mission orientation-emploi.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

L'Université Paris-Panthéon-Assas a une vie associative particulièrement riche.

Pour connaître les associations créées par les étudiants de l'université, consultez la liste disponible sur le site internet.

Des murs vidéo situés près du comptoir de restauration (le Bodin) au centre Assas sont spécialement dédiés aux actualités de la vie associative de l'université.

Par ailleurs, l'association ESN œuvre pour l'accueil des étudiants internationaux et la sensibilisation des jeunes aux opportunités et avantages liés à la mobilité internationale.

Pour plus d'informations, contacter l'antenne locale ESN Paris.

Enfin, la Mission orientation-emploi de l'université peut vous mettre en lien avec le réseau alumni des diplômés de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

SPORT

Le service des sports propose plus de 70 activités telles que le rugby, le hand-ball, le golf, le karaté, la boxe, l'escrime ou l'aviron, encadrées par des professeurs d'éducation physique et sportive.

Certaines de nos équipes prennent part aux championnats universitaires régionaux et nationaux à un niveau élevé : quelques-uns de nos étudiants sont allés jusqu'à représenter la France dans certaines compétitions.

Trois niveaux sont accessibles : initiation, perfectionnement et compétition.

Tous les étudiants internationaux peuvent participer au sport.

Le coût d'inscription annuel s'élève à 40 euros pour tous les étudiants sauf pour les étudiants en programme d'échange, pour lesquels l'inscription est gratuite.

Le sport n'est pas obligatoire mais, il fait partie des options proposées aux étudiants internationaux qui peuvent s'inscrire dans le cadre de leur cursus.

L'option sport permet d'obtenir des points bonus comptabilisés dans la moyenne des résultats (sauf étudiants Erasmus, DU ou DSU).

Plus d'informations sur le site de l'**association sportive de l'université**.

Téléchargez l'application : [sportunivparis2](#)

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'infirmière, le Relais handicap santé, le Service de santé étudiante (SSE) vous accueillent au centre Assas, 92 rue d'Assas dans le 6^e arrondissement de Paris.

Pour plus d'informations :

<https://www.u-paris2.fr/fr/campus/sante>

HANDICAP

Le Relais handicap santé accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap, moteur ou psychique, et ceux ayant des difficultés d'apprentissage spécifiques ou des troubles de santé de longue durée. Il permet notamment d'obtenir des aménagements pour les enseignements et/ou les examens (prise de notes, tiers temps, etc.) selon une procédure détaillée sur la page du relais handicap santé du site internet de l'université.

#RÉAGIRASSAS

L'Université Panthéon-Assas a mis en place une commission des droits afin de protéger tous les membres de la communauté universitaire contre toutes les formes de violence et d'atteinte à la dignité des personnes : contre le sexisme, le harcèlement et la discrimination. Tout membre de la communauté universitaire a la possibilité de faire un signalement via le lien disponible sur la page dédiée #RéagirAssas.

ASSAS ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa démarche écologique responsable, l'Université Panthéon-Assas met en place de bonnes pratiques au sein de ses campus favorisant le développement durable à travers **Assas Environnement**.

En décembre 2022, l'Université Paris-Panthéon-Assas a fait son entrée dans le classement mondial **GreenMetrics** qui classe les universités selon leurs actions en faveur de l'environnement.

Avec #RéagirAssas, Assas environnement fait partie des engagements pris par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

**DISCRIMINATION
SEXISME
HARCÈLEMENT
RACISME**

L'Université Paris Panthéon-Assas s'oppose à toute forme d'atteinte à la dignité des personnes.

#RéagirAssas



ADRESSES DES CENTRES

Centre Panthéon

Présidence – Vice-Présidence en charge des affaires internationales - Direction des affaires internationales – Scolarité de master 2 de droit - Service des thèses

12, Place du Panthéon, 75005 Paris

M° Cluny La Sorbonne ou Maubert-Mutualité (ligne 10) ou RER B station Luxembourg



Centre Assas

Scolarité licence (2^e et 3^e année) et master – Bibliothèque – Restaurants – Pôle langues – Welcome desk - Vie étudiante - Infirmerie – Service social- Relais Handicap – Mission orientation-emploi – Service des sports - IFP (département de sciences de l'information et de la communication)

92, rue d'Assas, 75006 Paris

M° Notre-Dame des Champs (ligne 12) ou RER B station Port-Royal



Centre Vaugirard

Scolarité licence 1 – Service des enseignements licence 1^{ère} année (L1) – Bibliothèque

391, rue de Vaugirard, 75015 Paris

M° Convention (ligne 12)



Centre Guy de la Brosse

Maison des Sciences de gestion

1, rue Guy de la Brosse, 75005 Paris

M° Jussieu (ligne 10 et ligne 7)



Centre Melun

Scolarité licence 1, licence 2, licence 3 - Bibliothèque

19, rue du Château, 77000 Melun,

RER D, station Melun

VOS CONTACTS

DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

CENTRE ASSAS, bureau 311

Welcome desk

Christel VALLANTIN

Tél : +33 (0)1 44 41 59 62

christel.vallantin@u-paris2.fr

CENTRE PANTHÉON, aile Soufflot, escalier M,
2^e étage, bureaux M12 et Salle 5

Ouverture des bureaux au public :

Lundi, mardi, jeudi : 9h30-11h30 et 14h-16h30

Mercredi et vendredi : 14h-16h30

(accueil de préférence sur rendez-vous)

Georgia SCHNEIDER, directeur

Pôle Mobilité

(Programmes d'échange et doubles diplômes)

incoming@u-paris2.fr

Astrid HERZER, responsable du pôle, adjointe du directeur

Tél : +33 (0)1 44 41 55 29

astrid.herzer@u-paris2.fr

Alina CORNEA-PECHEREAU

Tél : +33 (0)1 44 41 55 34

Elodie MENSAH

Tél : +33 (0)1 44 41 55 30

Carine PUIGRENIER

Tél : +33 (0)1 44 41 55 59

Pôle formations et campus internationaux (diplômes implantés à l'étranger et campus)

Nathalie OLIVIER, responsable du pôle

Tél : +33 (0)1 44 41 56 83

nathalie.olivier@u-paris2.fr

Thais KJELLBERG

Tél : +33 (0)1 44 41 55 33

thais.kjellberg@u-paris2.fr

Virginie SEBILLE

Tél : +33 (0)1 44 41 55 31

INFORMATIONS UTILES

Les sites web

L'Université Paris-Panthéon-Assas : <https://www.u-paris2.fr/fr>

La Cité Internationale Universitaire de Paris : <https://www.ciup.fr/>

Campus France : <https://www.campusfrance.org/fr>

Le CROUS de Paris : <https://www.crous-paris.fr/>

Les numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24h.

Dans tous les cas pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, précisez les 3 points suivants :

1/ Qui suis-je ? vous êtes victime, témoin... Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable

2/ Où suis-je ? Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir.

3/ Quel est l'objet de mon appel ? précisez les motifs de votre appel.



virginie.sebille@u-paris2.fr

CHECK LIST

Avant d'arriver en France

- Vérifier que le passeport ou la carte d'identité nationale est en cours de validité
- Vérifier la question du visa
- Réserver le billet d'avion
- Chercher un logement
- Faire une demande de caution locative sur le site www.visale.fr

A l'arrivée à Paris

- S'inscrire à l'université pour obtenir le certificat de scolarité
- Finaliser la demande sur le site visale.fr en téléversant le certificat de scolarité pour la caution du logement
- Ouvrir un compte en banque
- Souscrire une assurance habitation et responsabilité civile
- S'affilier au régime général français de sécurité sociale
- Faire une demande de carte de transport : Passe Imagine'R ou Passe Navigo
- Participer aux événements de pré-rentrée prévus par l'université

Pendant le séjour

- Se renseigner sur les associations étudiantes de l'université
- Activer son compte Izly sur la carte étudiante (paiement des repas et des reproductions)
- Prendre contact avec l'ambassade de son pays et s'inscrire à la newsletter
- Renouveler son titre de séjour entre quatre mois et deux mois avant son expiration

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union européenne. Numéro accessible d'un téléphone fixe ou portable

SAMU : 15

Le service d'aide médical d'urgence

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

Police Secours : 17

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

Sapeurs-pompiers : 18

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Numéro accessible par fax et par SMS



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

12 place du Panthéon 75005 Paris